



Communiqué de Presse

Un module de formation pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en milieu étudiant

Le 4 septembre 2023 - L'enseignement supérieur n'est pas à l'abri des violences sexistes et sexuelles (VSS). Former tous les étudiants et les étudiantes à ce type de violences, qui sont inacceptables, est un enjeu de prévention important. Un cours en ligne, déployable à l'échelle nationale, est disponible pour toutes les écoles et les universités, dès la rentrée de septembre 2023. Ce cours, soutenu financièrement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a été développé par IMT Atlantique en partenariat avec les associations CPED* et ANEF**.

Depuis plusieurs années, et notamment depuis l'essor du mouvement #MeToo, en 2017, la question des violences sexistes et sexuelles (VSS) se pose dans l'ensemble de la société. L'enseignement supérieur n'y échappe pas. Propos machistes, blagues sexistes, gestes déplacés, cyber-harcèlement, ambiance malsaine... Ces situations se produisent sur les campus comme en dehors. Mais dans le même temps, une prise de conscience s'est opérée : de nombreuses étudiantes et de nombreux étudiants se mobilisent pour changer les mentalités et les comportements, et promouvoir des relations saines sur les campus. Les établissements ont par ailleurs professionnalisé la prise en charge de ce type de violences, notamment par la mise en place des dispositifs obligatoires d'accueil des victimes et de traitement des situations de VSS.

Mais la formation reste essentielle pour prévenir ces violences. Un cours en ligne destiné à la communauté étudiante a été créé, piloté par IMT Atlantique, afin de sensibiliser l'ensemble des élèves à ce sujet. L'objectif est bien sûr d'informer, mais aussi de susciter le débat et la réflexion sur les VSS, afin de contribuer à transformer les comportements. Ce module a été financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), dans le cadre du Plan national de lutte contre les VSS 2021-2025. Il a été conçu avec la CPED, qui regroupe l'ensemble des personnes en charge de l'égalité dans les établissements du supérieur, et l'ANEF.

La formation s'articule autour de sept chapitres. Chacun d'eux est introduit par un dessin animé qui met en scène des situations assez répandues dans la vie étudiante - que ce soit en cours, lors de soirées ou de week-ends d'intégration, ou encore en stage. Ces situations concrètes sont analysées au travers d'une vingtaine de courtes vidéos de cours et au travers de quiz qui amènent chacun et chacune à s'interroger sur ses propres représentations. Le cours est complété par des interviews d'expertes portant sur le consentement, la sociologie des VSS, le rôle des associations étudiantes, le disciplinaire ou encore le fonctionnement des dispositifs VSS dans les établissements... Ce module est l'occasion de rappeler le cadre légal, de façon aussi précise et incontestable que possible. De quoi, aussi, informer les étudiants et les étudiantes ainsi que les responsables d'associations sur les recours possibles et les ressources disponibles - au sein de leur établissement ou à l'extérieur.

Un cours disponible pour la rentrée

Au total, le module représente 3 à 4 heures de formation. Il est destiné en priorité aux élèves primo-arrivants. Le bon suivi du module peut être vérifié au travers des réponses à une trentaine de questions, qui sont évaluées. Le cours en ligne peut être complété, selon les besoins, par des ateliers, des discussions, des séances de travail en présentiel... D'autres actions peuvent également être menées tout au long de l'année. IMT Atlantique, par exemple, a choisi de rendre ce cours obligatoire et organise également des séances de « théâtre-forum », des ateliers et formations dédiées pour les responsables d'associations étudiantes, ou encore des séances de sensibilisation avec de la réalité virtuelle.

Le module complet est disponible en septembre 2023 sur les campus. La rentrée, avec ses week-ends d'intégration et ses activités festives, est en effet une période « à risque » dans beaucoup d'établissements. Déjà, les premiers retours sont très positifs, aussi bien chez les étudiants que chez les étudiantes.

De nombreux établissements sont confrontés aux mêmes problèmes et le partage des bonnes pratiques est favorisé par le travail en réseau, en particulier au sein de la CPED. L'initiative, soutenue par le MESR, a pris de l'ampleur. Une centaine d'établissements se sont déclarés intéressés et une cinquantaine d'entre eux pourront utiliser le cours dès la rentrée prochaine.

Pendant trop longtemps, les problèmes de VSS sur les campus ont été banalisés ou occultés. Nous savons qu'aujourd'hui aucun établissement n'est à l'abri. Mais un peu partout, associations étudiantes, directions et présidences d'établissements s'emparent du sujet. On ne peut que s'en féliciter.

**Conférence permanente des chargés de mission égalité et diversité.*

***Association nationale des études féministes.*



Sandrine Vaton est professeure à IMT Atlantique où elle est chargée de l'égalité femmes-hommes et directrice de l'école doctorale SPIN.

Geneviève Pezeu est historienne, spécialiste des questions d'égalité femmes-hommes et présidente de l'ANEF.

Philippe Liotard est sociologue, maître de conférences à l'université Lyon 1, et président de la CPED.

Pour plus d'informations pour les établissements intéressés : sandrine.vaton@imt-atlantique.fr

Contacts Presse :

IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

Priscillia Creach

Responsable pôle média et promotion

Direction de la Communication

Tél. 06 30 51 38 30

Priscillia.creach@imt-atlantique.fr

Green Lemon Communication

Laurence Le Masle

Attachée de presse

Tél. 06 13 56 23 98

l.masle@greenlemoncommunication.com

[@greenlemoncom](https://www.greenlemoncom.com)

À propos d'IMT Atlantique :

IMT Atlantique est une grande école d'ingénieurs généralistes, classée 5ème dans le palmarès 2023 des écoles d'ingénieurs de l'Etudiant. IMT Atlantique fait partie des 400 premières universités du monde du THE World University Ranking 2023 et des 200 premières du THE Impact.

L'école est reconnue internationalement pour sa recherche dans plusieurs disciplines des classements de Shanghai QS et THE. Elle appartient à l'Institut Mines-Télécom et dépend du ministère en charge de l'industrie et du numérique. Disposant de 3 campus, à Brest, Nantes et Rennes, d'un incubateur présent sur les 3 campus, IMT Atlantique a pour ambition de conjuguer le numérique, l'énergie et l'environnement pour transformer la société et l'industrie par la formation, la recherche et l'innovation et d'être, à l'international, l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche français de référence dans ce domaine.

IMT Atlantique propose une formation d'ingénieurs généralistes pour laquelle les étudiants sont majoritairement recrutés sur le concours Mines-Ponts. L'École délivre par ailleurs trois diplômes d'ingénieur par la voie de l'apprentissage, des diplômes de masters, masters spécialisés et doctorats. Les formations d'IMT Atlantique s'appuient sur une recherche de pointe, au sein de 6 unités mixtes de recherche (avec le CNRS, l'INRIA, l'INSERM, des universités ou écoles d'ingénieurs), dont elle est tutelle : GEPEA, IRISA, LATIM, LABSTICC, LS2N et SUBATECH.

L'école s'appuie sur son excellence en recherche dans ses domaines phares (énergie et numérique, cybersécurité, environnement et numérique, industrie du futur, nucléaire, santé et numérique, risques et interactions) et en couplant les domaines scientifiques pour répondre aux défis de demain : transition numérique, transition environnementale, transition industrielle, transition énergétique, santé du futur et recherche fondamentale, en s'appuyant sur 2 instituts Carnot Télécom & Société Numérique et Carnot MINES.

Pour en savoir plus : <http://www.imt-atlantique.fr>